

CHRISTINE TURLIER & PARTNERS

« ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEUR DÉMARCHE SOCIÉTALE »

222, boulevard Saint-Germain, 75007 PARIS
Tél. : 01-42-60-04-31
www.christineturlier.com

Le cabinet d'avocats Christine Turlier & Partners est spécialisé en droit patrimonial. Maître Christine Turlier, avocate aux Barreaux de Paris et de Bruxelles, développe une approche innovante en matière de gouvernance d'entreprise.

Qu'est-ce que la gouvernance d'entreprise ?

Christine Turlier : La gouvernance se définit comme l'application de règles juridiques, comptables ou financières œuvrant à une répartition des pouvoirs entre les parties prenantes. Elle veille à l'application des missions et des valeurs de la société et doit dorénavant s'adapter à son environnement dans une logique de résilience. L'entreprise doit adopter un comportement responsable dans une démarche sociétale, environnementale et de gestion des risques sur le long terme, en y intégrant l'ensemble des personnes concernées par l'activité et son développement.

Quelle est votre approche en matière de gouvernance ?

C. T. : Je propose aux dirigeants un audit de la gouvernance complexe qui s'accompagne d'une réflexion sur la transmission de leur capital. Afin d'ancrer l'entreprise dans une démarche RSE, cet audit prend en compte son impact sociétal en y intégrant les différentes parties prenantes. Mon rôle est de les aider à réfléchir et créer des questionnements pour apporter des solutions adaptées.



Maître Christine Turlier, avocate aux Barreaux de Paris et de Bruxelles

À qui s'adresse cette démarche ?

C. T. : À tous types d'entreprises, de la structure familiale aux sociétés cotées en bourse. Nous recherchons des solutions sur-mesure.

Pourquoi avoir choisi de développer le thème de la gouvernance ?

C. T. : La gouvernance s'inscrit déjà dans le Family Office Patrimonial que j'ai créé pour accompagner les clients sur la durée par une prise en compte du contexte légal et sociétal de l'entreprise. Par ailleurs, je suis, actuellement, une formation à l'ESSEC intitulée « Women be board ready » créée par la professeure Viviane de Beaufort en vue d'obtenir une certification sur la gouvernance. Cette formation passionnante est dédiée uniquement aux femmes dirigeantes ou aspirant à l'être pour instaurer une représentation paritaire des femmes et des hommes au sein des instances dirigeantes.

Vous avez également développé une expertise en matière de fiducie.

C. T. : En matière d'ingénierie patrimoniale, la fiducie est un outil de structuration qui permet un accompagnement dans la gestion des actifs complexes, tels que des immeubles, des titres sociaux, du numéraire ou des œuvres d'art. Les applications sont multiples.

Vous vous impliquez également auprès des autres...

C. T. : Tout à fait. J'effectue du mécénat de compétences, par le biais de mon cabinet, pour les personnes en difficulté, atteintes de cancer ou les enfants hospitalisés. En juin dernier, j'ai ainsi levé des fonds pour la Maison des Femmes de Saint-Denis, créée par Ghada Hatem, gynécologue-obstétricien.

